

ATTRIBUTION D'UN PRÊT D'HONNEUR

VU la délibération en date du 11 décembre 2009 décidant l'attribution de prêts d'honneur aux étudiants et fixant les critères d'attribution,

VU la demande de prêt d'honneur reçue en mairie,

VU l'avis favorable de la commission « Administration Générale - Personnel - Sécurité / Quartiers - Environnement - Communication - Jumelages » en date du 20 janvier 2016,

CONSIDERANT que ce dossier répond aux critères fixés par délibération en date du 11 décembre 2009,

Ayant entendu son rapporteur, Madame Laurence CLAISSE, Maire,

APRES en avoir délibéré,

LE CONSEIL MUNICIPAL,

A L'UNANIMITE,

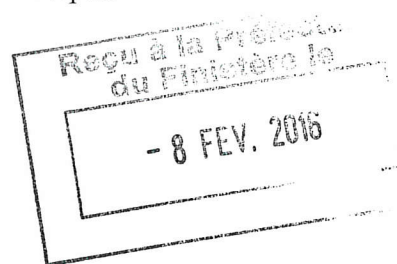
DECIDE d'accorder :

- un prêt de 1 500 €, à MINGAM Steven, né le 28 mai 1995, et domicilié au 19, rue de la Source à LANDIVISIAU.

DIT que la dépense sera imputée sur les crédits prévus au budget.

Pour extrait conforme au registre des délibérations du Conseil municipal.

VOTE	
SUFFRAGES EXPRIMES	29
POUR	29
CONTRE	0



Fait à Landivisiau, le 29 janvier 2016

**Le Maire,
Laurence CLAISSE.**

Certifié exécutoire

Compte tenu de la transmission

En Préfecture, le... 5/02/2016

Et de la publication, le... 5/02/2016

Fait à Landivisiau, le... 29/01/2016

Le Directeur Général des Services,

Pascal NANTEL